

# **Évaluation périodique du programme de baccalauréat en intervention sportive**

**(Faculté des sciences de l'éducation)**

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

**Conseil universitaire du 10 juin 2014**



## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Le programme de baccalauréat en intervention sportive (BIS), créé en 2002 (CU-2002-80), est rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ). L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'éducation physique. À l'automne 2013, le programme comptait 179 étudiants<sup>1</sup>, dont 148 (83 %) inscrits à temps complet. Le baccalauréat est composé de 93 crédits et il est d'une durée de 3 ans. Il s'agit de la première évaluation périodique de ce programme.

Afin de porter un jugement sur la pertinence et la qualité du programme, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) a analysé tous les documents en sa possession : le dossier d'autoévaluation, le rapport des experts externes, les résultats des consultations<sup>2</sup> réalisées par le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAL) entre mars et juin 2013 auprès d'étudiants, de diplômés et d'enseignants.

### Forces du programme

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP a identifié les forces suivantes :

- L'expertise complémentaire des enseignants et leurs compétences sur le plan pédagogique;
- L'engagement des enseignants dans l'approche-programme;
- La reconnaissance de la qualité de la formation par le milieu sportif;
- L'adéquation du programme aux exigences et à la réalité du milieu de travail;
- La souplesse du programme;
- L'accompagnement et l'encadrement des étudiants;
- Les activités d'accueil et d'intégration;
- Le sentiment d'appartenance des étudiants au programme;
- L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement.

### Recommandations

Le BIS est sans conteste un programme de qualité. Toutefois, l'analyse du CIEP a mis en évidence des points à améliorer ou à examiner, qui concernent la réussite des étudiants dans le cours *Synthèse de fin d'études en intervention sportive*, les taux de diplomation, le soutien sur le plan technologique et les locaux. Ces éléments paraissent suffisamment importants pour justifier les recommandations suivantes :

- R1 Que l'on trouve les moyens de favoriser la réussite des étudiants dans le cours *Synthèse de fin d'études en intervention sportive*.
- R2 Que l'on améliore les taux de diplomation dans le programme.
- R3 Que l'on s'assure que les enseignants et les étudiants aient accès à un soutien adéquat sur le plan technologique.
- R4 Que l'on s'assure que les cours soient offerts dans des locaux adéquats.

---

1. Ce document utilise le générique masculin dans le seul but d'alléger le texte.

2. Sondages en ligne réalisés par le VREAL auprès de 118 étudiants (sur une possibilité de 173, taux de réponse de 68 %) et 55 diplômés (sur une possibilité de 115, taux de réponse de 48 %). Une table ronde regroupant 11 professeurs (dont 3 chargés de cours) des programmes de BIS et de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé a également été organisée.

**Autres points à améliorer ou à examiner**

Le CIEP suggère également d'améliorer ou d'examiner les points suivants :

- Les modalités d'évaluation des apprentissages de certains cours;
- La possibilité que le programme mène à des certifications autres que celle du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE);
- L'information transmise à tous les étudiants sur les différents domaines de recherche et les programmes d'études supérieures en lien avec l'intervention sportive;
- Les critères de sélection des étudiants lors de l'admission;
- La visibilité du programme;
- La pertinence d'offrir plus de cours à option en gestion des sports;
- La supervision des étudiants dans les milieux de stage;
- La possibilité d'augmenter la formation en administration sportive et en préparation physique des athlètes.

**PLAN D'ACTION DU DOYEN**

# Évaluation périodique Baccalauréat en intervention sportive

## Plan d'action du doyen Faculté des sciences de l'éducation 22 mai 2014

### Introduction

Le programme de baccalauréat en intervention sportive (BIS), créé en 2002 (CU-2002-80), est rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ). L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'éducation physique. À l'automne 2013, le programme comptait 179 étudiants<sup>1</sup>, dont 148 (83 %) inscrits à temps complet. L'Université Laval est la seule au Québec à offrir un programme de baccalauréat en intervention sportive. Par ailleurs, ce programme est le seul à exiger l'atteinte de compétences professionnelles pour la diplomation.

Le baccalauréat en intervention sportive (BIS) est composé de 93 crédits et il est d'une durée de 3 ans. Il a pour objectifs « de rendre l'étudiant capable d'assumer les fonctions liées à l'intervention éducative en sport; de susciter chez l'intervenant sportif des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de la société; de lui faire acquérir un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques et d'éveiller chez lui une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions du milieu sportif<sup>2</sup>. » Il s'agit d'un programme dit « intégré » qui privilégie une formation où l'acte d'intervenir est considéré comme un tout reposant sur l'exercice d'un ensemble de compétences interdépendantes les unes des autres. Selon cette perspective, la formation doit être le plus possible décloisonnée pour se rapprocher de façon tangible de la pratique professionnelle. Cette vision intégrée de l'intervention est soutenue par une approche programme qui vise le développement de 10 compétences professionnelles dont l'atteinte est validée dans le cadre du cours *Synthèse de fins d'études en intervention sportive*, suivi à la dernière session d'études. Ces compétences ne font pas l'objet de cours spécialisés différents, mais sont plutôt réunies et réparties sur l'ensemble du programme, de façon progressive selon le niveau des apprentissages visés et selon des contextes de plus en plus exigeants.

Les principaux employeurs des diplômés sont les clubs sportifs, les établissements d'enseignement (écoles, cégeps, universités), les fédérations sportives, la fonction publique, les municipalités, les organismes de sport récréatif (ex. : clubs de golf ou de tennis). Le BIS mène également aux études supérieures, notamment dans les champs d'études suivants : administration (gestion des organisations, entrepreneuriat) et psychopédagogie (éducation physique et sportive).

Il s'agit de la première évaluation périodique de ce programme. Cette évaluation est globalement très positive. De l'avis des experts consultés, la réputation du programme est excellente, le BIS étant un modèle à suivre pour la formation des intervenants sportifs. Les experts sont également d'avis que le BIS s'inscrit dans le plan stratégique de la FSÉ. De leur point de vue, la collaboration entre les enseignants assure la cohérence de la formation (approche-programme). Ils font en outre remarquer les liens entre le

---

1. Ce document utilise le générique masculin dans le seul but d'alléger le texte.

2. Source : <http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-intervention-sportive-b-sc.html#presentation-generale>, consulté le 13 janvier 2014.

BIS, le BEÉPS (Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé) et le programme de baccalauréat en kinésiologie.

Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes souligne la pertinence scientifique et sociale du BIS qui prend en compte l'évolution du domaine afin de répondre aux besoins du milieu. Il s'agit d'un programme unique au Québec qui gagnerait à être davantage exposé. Ce programme occupe une place stratégique et complémentaire au sein du réseau universitaire, de l'Université Laval et de la FSÉ et sa renommée s'étend au-delà de nos frontières. L'évaluation du programme met particulièrement en lumière la qualité de la formation offerte, la souplesse du programme et la qualité de l'encadrement des étudiants. On note également le succès de l'approche-programme préconisée qui repose sur la grande complicité et la compétence des enseignants impliqués. Le fait que 90 % des étudiants et 86 % des diplômés conseilleraient le BIS offert à l'Université Laval est un témoignage éloquent de cette belle réussite. Plusieurs pistes d'améliorations sont néanmoins proposées dans le dossier d'autoévaluation. Le CIEP considère que ces propositions méritent considération et croit qu'elles apporteraient l'amélioration souhaitée afin de consolider la qualité du programme et d'accroître sa visibilité. Ainsi, bien que l'évaluation globale du programme soit très positive, le CIEP formule néanmoins un certain nombre de recommandations auxquelles la Faculté des sciences de l'éducation entend donner suite.

### **Principales forces du programme**

- L'expertise complémentaire des enseignants et leurs compétences sur le plan pédagogique;
- L'engagement des enseignants dans l'approche programme;
- La reconnaissance de la qualité de la formation par le milieu sportif;
- L'adéquation du programme aux exigences et à la réalité du milieu du travail;
- La souplesse du programme;
- L'accompagnement et l'encadrement des étudiants;
- Les activités d'accueil et d'intégration;
- Le sentiment d'appartenance des étudiants au programme;
- L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement.

### **Principaux points à améliorer**

- La réussite des étudiants dans le cours *Synthèse de fin d'études en intervention sportive*;
- Le taux de diplomation;
- L'accès des enseignants et des étudiants à un soutien adéquat sur le plan technologique;
- L'adéquation des locaux.

### **Autres points à examiner**

- Les modalités d'évaluation des apprentissages de certains cours;
- La possibilité que le programme mène à des certifications autres que celle du programme national de certification des entraîneurs (PNCE);

- L'information transmise à tous les étudiants sur les différents domaines de recherche et les programmes d'études supérieures en lien avec l'intervention sportive;
- Les critères de sélection des étudiants lors de leur admission;
- La visibilité du programme;
- La pertinence d'offrir plus de cours à option en gestion des sports;
- La supervision des étudiants dans les milieux de stage;
- La possibilité d'augmenter la formation en administration sportive et en préparation physique des athlètes.

## **Recommandations**

### **Recommandation 1**

**Que l'on trouve les moyens de favoriser la réussite des étudiants dans le cours *Synthèse de fin d'études en intervention sportive*.**

Le cours EPS-3202 *Synthèse de fin d'études en intervention sportive* permet à l'étudiant de faire la synthèse des apprentissages réalisés durant sa formation et aux enseignants de déterminer si l'étudiant a suffisamment développé, au terme de sa formation, les 10 compétences professionnelles identifiées. Dans le cadre de ce cours de dernière session, l'étudiant doit réaliser diverses évaluations liées aux compétences professionnelles développées au cours de son programme. Pour chacune d'elles, il doit atteindre un Niveau d'Exigence Minimale (NEM) établi à 80 %. L'étudiant a trois essais possibles pour atteindre le NEM, et ce, pour chacune des évaluations de synthèse. Ces évaluations sont composées de 1) tests d'évaluation de sa condition physique, 2) mentorat auprès d'un étudiant de 1<sup>re</sup> année du BIS, 3) supervision d'un entraîneur en exercice et 4) entrevue finale. Durant cette entrevue de 60 minutes, l'étudiant doit présenter un portfolio du développement de ses compétences professionnelles à un jury composé de deux membres du personnel et d'un évaluateur externe.

En 2013, le taux de réussite à ce cours était de 60 %. Selon la direction de programme, la non-réussite des tests physiques est la principale raison d'échec à ce cours. Il convient toutefois de noter que les étudiants sont avisés dès leur entrée dans le programme qu'ils auront à se soumettre à ces tests en fin de formation. Ils reçoivent par ailleurs un suivi leur permettant de se responsabiliser au regard de leur condition physique et d'améliorer celle-ci tout au long de leur formation. La direction de programme mentionne que de 85 % à 90 % des étudiants n'ayant pas réussi ce cours le font dans l'année qui suit la fin de leur programme, leur permettant ainsi de diplômé.

#### **Actions à mener :**

**A.1.1** Puisque c'est le plus souvent la composante d'évaluation de la condition physique qui fait que certains étudiants échouent ou ne complètent pas le cours *Synthèse de fin d'études en intervention sportive*, les étudiants seront clairement informés dès leur entrée dans le programme du BIS de la nécessité, pour diplômé, de rencontrer certaines normes en lien avec leur condition physique.

**A.1.2.** Afin d'assurer un meilleur suivi de la condition physique des étudiants, celle-ci sera formellement évaluée à deux reprises dans le programme, soit à la 2<sup>e</sup> et à la 4<sup>e</sup> session afin de repérer les étudiants en difficulté et de leur proposer un suivi plus serré.

## Recommandation 2

### **Que l'on améliore le taux de diplomation dans le programme**

Dans son rapport, le CIEP mentionne que le cours *Synthèse de fin d'études en intervention sportive* semble représenter un obstacle à la diplomation pour plusieurs étudiants. Cette seconde recommandation est donc indissociable de la première. À cet égard, il importe de rappeler que les étudiants du BIS n'ont pas besoin d'un diplôme de premier cycle pour travailler dans le domaine du sport, contrairement aux étudiants du BEÉPS dont le permis d'enseigner est conditionnel à l'obtention du diplôme. Plusieurs des finissants du BIS trouvent ainsi un emploi lors de leur dernière session, ce qui ne les encourage pas à terminer leur baccalauréat. Il s'ensuit qu'un certain nombre d'étudiants du BIS ne diplôment pas en fin de baccalauréat, non faute d'avoir acquis les compétences requises évaluées dans ce cours, mais parce que l'incitatif à terminer leur formation n'est pas là. Pour la majorité d'entre eux, ce sont les activités synthèses qui ne seront pas complétées (dont les tests physiques pour la plupart). Cependant, la direction de programme constate qu'à l'intérieur d'un laps de temps de deux ans, les étudiants reviennent pour terminer le cours *Synthèse de fin d'études en intervention sportive*, lorsqu'un nouvel emploi en vue exige le diplôme.

Afin d'assurer un meilleur suivi des étudiants, la direction de programme a développé, avec l'aide du Centre de services et de ressources en technopédagogie (CSRT), un portfolio numérique (*MonBis*) visant à soutenir le développement professionnel des étudiants et les interactions entre eux. Cet outil vise l'atteinte des six objectifs suivants :

- Permettre un meilleur suivi des apprentissages réalisés par les étudiants en stage;
- Favoriser l'intégration des connaissances théoriques aux expériences vécues en stage;
- Rendre l'étudiant responsable de ses apprentissages et de son développement global par la prise en charge de son développement professionnel, et en l'encourageant à s'engager immédiatement et de façon continue dans sa communauté sportive;
- Permettre aux étudiants et au personnel enseignant de suivre le développement des compétences professionnelles de tous les étudiants du programme;
- Permettre l'évaluation collaborative (formative et sommative) réalisée par de multiples intervenants qui évaluent régulièrement et progressivement le travail des étudiants;
- Permettre le développement d'outils d'évaluation qui font le lien entre les cours et les expériences de stage.

Dans son rapport, le CIEP précise que les experts consultés considèrent cet outil, conçu par le personnel enseignant, comme unique et novateur. À ce titre, il devrait contribuer à l'amélioration du taux de diplomation en assurant aux étudiants un meilleur suivi. Mentionnons en outre quelques-unes des forces du programme reconnues par le CIEP, à savoir l'engagement des enseignants dans l'approche-programme, dont témoigne notamment *MonBis*, ainsi que l'accompagnement et l'encadrement donnés aux étudiants tout au long de leur formation.

### **Actions à mener :**

**A.2.1.** Compléter la mise en place du portfolio électronique *MonBIS*. Cet outil permettra aux étudiants de mieux situer leur progression tout au long du programme en suivant le développement de leurs compétences durant toute la durée de leurs études. Les étudiants pourront y déposer des marqueurs du



développement de leurs compétences tels que documents écrits, vidéos, matériel audio. Des indicateurs très clairs signaleront aux étudiants, pour chacune des compétences à développer, s'ils sont sur la bonne voie ou s'ils sont en situation problématique. Les professeurs et la direction du programme auront accès à cette section de *MonBIS* afin de repérer les étudiants en situation problématique et de les aider à travailler sur leurs difficultés.

**A.2.2.** Mettre à jour le Référentiel de compétences. Un nouveau référentiel de compétences professionnelles a été développé et sera en fonction à l'automne 2014. Ce référentiel, basé sur celui de *l'International Council for Coaching Excellence*, est beaucoup plus explicite et actuel que celui utilisé jusqu'à ce jour. En comprenant mieux les compétences visées, nous croyons que les étudiants auront plus de succès à les développer et à les démontrer lors des activités de synthèse.

**A.2.3.** Poursuivre la concertation départementale qu'implique l'approche-programme. Chaque année, les deux directions de programme du Département d'éducation physique organisent des rencontres pour actualiser l'approche-programme. Ceci permet au personnel enseignant de travailler en concertation afin de s'assurer que les compétences sont développées de façon cohérente et progressive d'une session à l'autre.

### **Recommandation 3**

#### **Que l'on s'assure que les enseignants et les étudiants aient accès à un soutien adéquat sur le plan technologique**

La Faculté des sciences de l'éducation est bien consciente de cette problématique qui est d'ailleurs commune aux programmes de baccalauréat en intervention sportive et en enseignement de l'éducation physique et à la santé. Elle est d'ailleurs abordée de la même façon pour ces deux programmes qui partagent en outre les mêmes ressources.

Dans le rapport du CIEP, on note que « *l'équipement dans les laboratoires informatiques est continuellement mis à jour et inclut de nombreux logiciels. L'équipement informatique disponible de même que les logiciels utilisés pour la formation sont adéquats, selon les étudiants et les diplômés* ». Dans son rapport d'autoévaluation, le BIS note que *La Faculté des sciences de l'éducation propose différentes ressources informatiques favorisant la réussite de ses étudiants et soutenant le travail du personnel enseignant (...)*. Il précise qu'« *un soutien est offert aux étudiants dans les laboratoires et dans l'utilisation des différentes plateformes de la FSÉ et l'Université Laval, notamment pour les sites de cours, mais aussi dans l'intranet qui permet de faire en ligne la gestion des stages. Pour les professeurs, le CSRT propose des services et de l'assistance technique en salles de cours, l'installation et la réparation d'ordinateurs, l'installation de logiciels et un service-conseil lors de l'achat de matériel. La FSÉ possède également une salle de cours spécialement aménagée pour la visioconférence.* »

Il n'en demeure pas moins que les ressources de ce Centre ne sont pas en mesure de répondre aux demandes spécialisées des programmes de BEÉPS et de BIS. Il en va de même des ressources technopédagogiques spécialisées que requièrent ces programmes. Par exemple, on mentionne que les étudiants devraient avoir accès à de l'équipement spécialisé pour l'analyse et le montage vidéo (analyse de la performance, analyse de l'enseignement). Les enseignants souhaitent, pour leur part, avoir accès à un laboratoire d'analyse de la performance et de l'enseignement (coaching). Quant aux experts consultés, ils constatent des lacunes sur le plan du matériel de formation et recommandent d'élaborer un plan

d'acquisition et de mise à jour du matériel informatique. « *Le programme a besoin d'équipements adaptés aux besoins du 21<sup>e</sup> siècle (technologie) et des laboratoires pour intégrer théorie et pratique.* » Tout en reconnaissant la légitimité de ces demandes, la Faculté ne dispose pas des ressources financières lui permettant d'offrir de tels services. Aussi, les actions à mener doivent-elles être envisagées à la fois dans le court, le moyen et le long terme. Par ailleurs, certaines de ces actions concernent à la fois le BIS et le BEÉPS.

#### **Actions à mener :**

**A.3.1** Le CSRT de la Faculté soutient depuis 2012 le développement et l'implantation du portfolio *MonBIS*. Cet outil électronique sera pleinement opérationnel dès l'automne 2014.

**A.3.2** Un espace serveur a été loué pour les cinq prochaines années afin que les étudiants puissent y déposer leurs vidéos portant sur leur enseignement ou encore sur l'analyse des performances des athlètes.

**A.3.3** La Faculté compte déposer une demande au CAP (Comité d'appui au partenariat) afin de disposer du soutien financier nécessaire pour le développement d'un laboratoire d'analyse de la performance et de l'enseignement (coaching) qui servira aussi bien au programme du BIS qu'à celui du BEÉPS.

**A.3.4** La question de l'infrastructure et des ressources technopédagogiques n'est pas indépendante de celle des espaces d'apprentissage. Une réflexion est actuellement menée, au sein de la Faculté, sur l'aménagement de nouveaux espaces physiques d'apprentissage pouvant répondre aux différents besoins de formation des divers programmes de la Faculté. Une demande sera faite au CAP pour l'aménagement de ces espaces.

#### **Recommandation 4**

##### **Que l'on s'assure que les cours soient offerts dans des locaux adéquats**

La Faculté des sciences de l'éducation est très sensible à la problématique des locaux pour l'ensemble de ses programmes. Mais cette problématique est particulièrement criante pour les programmes du BIS et du BEÉPS qui sont situés au PEPS. Dans son rapport d'autoévaluation, le BIS déplore à la fois la désuétude et le manque de disponibilité des locaux que doivent se partager trois programmes, le BIS, le BEÉPS et KIN (kinésiologie) en plus du service des activités sportives. De plus, le département d'éducation physique, dont relèvent les programmes du BIS et du BEÉPS, ne dispose d'aucun laboratoire de recherche et d'enseignement.

Dans son rapport, le CIEP souligne que *l'état des locaux utilisés pour l'enseignement est un point important à améliorer, selon les enseignants consultés. Ils précisent que les salles de classe situées au PEPS sont désuètes, malpropres, de petite taille, mal organisées, bruyantes. Ils souhaitent que des salles de classe soient réservées exclusivement à l'enseignement*<sup>3</sup>. Plusieurs étudiants se plaignent également des salles de classe (mauvais emplacement, désuétude). Selon les experts, les locaux utilisés pour les activités du programme (ex. : salles de classe, laboratoires, ateliers, espaces de travail) sont inappropriés : « *Après avoir visité les locaux de classe, nous sommes estomaqués par les lacunes observées dans une université reconnue comme étant chef de file. Non seulement ces espaces ne sont pas adaptés au 21<sup>e</sup> siècle (c.-à-d., technologie), mais en plus ils ne permettent pas la dispense efficace*

---

<sup>3</sup>. La construction du nouveau PEPS n'a rien changé aux problèmes liés aux salles de classe utilisées pour l'enseignement.

*des cours. » De leur point de vue, les salles de classe et les laboratoires ne permettent pas d'accueillir convenablement les étudiants. Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation indique que la salle multiservices du PEPS est petite, n'a pas de fenêtres et ne permet pas le travail en équipe.*

La Faculté a l'intention de mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer la qualité des locaux. Il faut cependant comprendre que le réaménagement et l'acquisition de nouveaux locaux pour les programmes concernés doivent aussi constituer une priorité institutionnelle. En effet, les ressources financières de la Faculté ne lui permettent pas, seules, de donner suite à cette recommandation. Elle compte néanmoins assumer sa part de responsabilité dans la recherche d'un financement lui permettant à moyen et à plus long terme d'investir dans l'aménagement de locaux et de laboratoires adaptés aux besoins de formation de ses différents programmes.

### **Actions à mener :**

Ces actions concernent aussi bien le programme du BEÉPS que celui du BIS.

**A.4.1.** La Faculté compte réaliser, en concertation avec le CSRT et l'ensemble des programmes concernés, une analyse exhaustive des besoins en termes d'espaces physiques d'apprentissage.

**A.4.2** Parmi les demandes que la Faculté se propose de déposer au CAP (Comité d'appui au partenariat) dans le cadre de la grande campagne du FUL, l'une d'elles concerne précisément les environnements physiques d'apprentissage au PEPS.

### **Autres points à examiner**

#### *Les modalités d'évaluation des apprentissages de certains cours*

En ce qui a trait à ces modalités, il convient de préciser que les commentaires recueillis (6) à ce sujet ne sont pas représentatifs de la majorité des étudiants. Par ailleurs, l'approche-programme privilégiée par le BIS mise sur la concertation entre les divers intervenants et l'amélioration continue de ses activités de formation et d'évaluation, comme en témoigne d'ailleurs la mise en place de *MonBis*.

#### *La possibilité que le programme mène à des certifications autres que celle du programme national de certification des entraîneurs (PNCE)*

À notre connaissance, il n'existe pas de possibilité autre que celle du programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

#### *L'information transmise à tous les étudiants sur les différents domaines de recherche et les programmes d'études supérieures en lien avec l'Intervention sportive*

En ce qui concerne l'information transmise aux étudiants sur les différents domaines de recherche et les programmes d'études supérieures en lien avec l'intervention sportive, dès l'automne 2014, trois actions seront initiées : 1) une rencontre d'information sera offerte lors des activités de synthèse afin de permettre à chacun des professeurs du Département d'expliquer succinctement ses orientations de recherche; 2) le fonctionnement des études de 2<sup>e</sup> cycle sera expliqué aux étudiants ; et 3) notre maîtrise aura une meilleure visibilité dans le cadre de la refonte du site Web facultaire. Il convient également de noter que le manque

de ressources professorales constitue la principale raison de cette carence, notre capacité d'accueil étant limitée.

### *Les critères de sélection des étudiants lors de leur admission*

Le meilleur prédicteur de la réussite des étudiants au BIS est leur cote de rendement au collégial (cote R). Plus cette cote est faible et plus les chances de succès diminuent. Dans ce contexte, le recrutement de candidats ayant de meilleurs dossiers suppose que l'on hausse le seuil de la cote R minimale pour être admis au BIS. Cependant, cela risquerait de compromettre l'atteinte du contingentement du BIS qui est fixé à 64 étudiants par année.

### *La visibilité du programme*

La visibilité du programme est une préoccupation de la direction de programme, d'ailleurs mentionnée par les experts qui jugent que ce programme de qualité mériterait d'être mieux connu. La direction de programme mentionne qu'il est nécessaire de faire une approche ciblée auprès des acteurs du système sportif québécois (écoles, cégeps, fédérations sportives, etc.) afin de leur présenter et de leur expliquer le BIS. Ce programme est surtout connu dans la région immédiate où les étudiants font leurs stages. Mentionnons en outre que cette préoccupation sera prise en compte dans la refonte du site Web de la Faculté.

### *La pertinence d'offrir plus de cours à option en gestion des sports et la possibilité d'augmenter la formation en administration sportive et en préparation physique des athlètes*

La direction de programme ne juge pas pertinent d'offrir davantage de cours à option en gestion des sports. D'une part, trois cours obligatoires (9 crédits) sont déjà offerts et l'offre de cours à option est importante (12 crédits de cours et 6 de stages). D'autre part, le BIS n'est pas un programme en administration du sport, mais bien en intervention sportive. Dans cette même veine, il n'y a pas lieu d'augmenter la formation en administration sportive puisque ce n'est pas la vocation du programme qui se concentre nettement sur l'intervention. Il n'y a pas lieu d'augmenter davantage la formation en préparation physique des athlètes. Le programme de kinésiologie offre déjà cette préparation. Par ailleurs le Département d'éducation physique a une entente avec ce programme afin de permettre aux étudiants du BIS de suivre deux cours en préparation physique offerts par le programme de kinésiologie.

### *La supervision des étudiants dans les milieux de stage*

La supervision des étudiants dans les milieux de stage est par contre une préoccupation importante de la direction de programme, soucieuse de mieux soutenir ses mentors. Précisons que ces derniers réalisent cette supervision bénévolement. Mentionnons, par ailleurs, la diversité des milieux qui reçoivent les stagiaires du BIS. Le programme dispose actuellement d'un réseau, mais celui-ci demeure fragile et un important travail de soutien reste à faire. La direction de programme est également soucieuse de la formation qu'il conviendrait de donner aux mentors du milieu.

**Action à mener :** La direction de la Faculté entend présenter une demande au CAP pour développer et soutenir ce réseau de manière plus formelle.

## Échéancier et responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action

Éléments du plan d'action	Date anticipée de réalisation*	Responsable
<p><b>R1 : Que l'on trouve les moyens de favoriser la réussite des étudiants dans le cours <i>Synthèse de fin d'études en intervention sportive</i>.</b></p> <p>a) Informer les étudiants dès leur entrée de la nécessité pour diplômer de rencontrer certaines normes en lien avec leur condition physique</p> <p>b) Évaluation formelle de la condition physique des étudiants à la 2<sup>e</sup> et à la 4<sup>e</sup> session</p>	<p>Action récurrente à partir de la session d'automne 2014</p> <p>Action récurrente à partir de la session hiver 2015</p>	<p>a) Direction de programme.</p> <p>b) Direction de programme, professeurs responsables et chargés de cours</p>
<p><b>R2 : Que l'on améliore le taux de diplomation dans le programme</b></p> <p>a) Compléter la mise en place du portfolio <i>MonBIS</i></p> <p>b) Mettre à jour le référentiel de compétences</p> <p>c) Poursuivre la concertation départementale dans le cadre de l'approche-programme</p>	<p>Automne 2014</p> <p>Hiver 2015</p> <p>Action récurrente</p>	<p>a) Direction de programme et comité de programme avec l'aide du CSRT</p> <p>b) Direction et comité de programme, professeurs et chargés de cours intervenant dans les cours concernés</p>
<p><b>R3 : Que l'on s'assure que les enseignants et les étudiants aient accès à un soutien adéquat sur le plan technologique</b></p> <p>a) Compléter la mise en place du portfolio <i>MonBIS</i></p> <p>b) Location d'un espace serveur pour les cinq prochaines années</p> <p>c) Dépôt d'une demande au CAP</p>	<p>Automne 2014</p> <p>Hiver 2014</p> <p>Juin 2014</p>	<p>a) Direction et comité de programme, professeurs et chargés de cours intervenant dans les cours concernés</p> <p>b) Faculté en collaboration avec direction de programme et CSRT</p>

<b>R4: Que l'on s'assure que les cours soient offerts dans des locaux adéquats</b>		
a) Analyse exhaustive des besoins en termes d'espaces physiques d'apprentissage	Printemps 2014	a) Direction de programme
b) Dépôt d'une demande au CAP	1 <sup>er</sup> juin 2014	b) Faculté en collaboration avec direction de programme et CSRT

**\* Il convient de mentionner que les actions entreprises ou à entreprendre vont se poursuivre, les mesures d'amélioration d'un programme devant s'inscrire dans la continuité.**

## Conclusion

Rappelons que le programme du BIS, ayant été créé en 2002, est soumis à une évaluation institutionnelle pour la première fois. Celle-ci a permis de porter sur le programme un regard externe, celui de spécialistes du domaine œuvrant ou ayant œuvré dans d'autres milieux et universités. Cela a également permis à la direction de programme de réaliser une première démarche d'autoévaluation depuis la création du programme. Tout en soulignant la pertinence sociale et scientifique du programme, sa renommée et sa qualité, particulièrement au regard de l'approche-programme qui y a été développée et de la grande concertation entre les formateurs, le rapport du CIEP permet de dégager un certain nombre d'aspects à améliorer. C'est dans une perspective d'amélioration continue du programme, tenant compte à la fois de la nécessité de préserver l'approche-programme tout en répondant le mieux possible aux besoins de formation et aux exigences de la profession d'intervenants sportifs, que s'inscrit le plan d'action proposé.

## Remerciements

À la suite de l'examen du rapport d'autoévaluation, des consultations menées auprès des étudiants, des diplômés, des professeurs, chargés de cours et responsables de formation pratique, des employeurs, ainsi que du rapport des évaluateurs externes, la Faculté tient à remercier sincèrement ceux et celles qui ont participé à cet important exercice d'évaluation du programme. Nous remercions tout particulièrement la direction de programme du BIS, les experts externes consultés de même que le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales pour leur contribution à la qualité de cette évaluation.

Marcel Monette,  
Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation